



Modalités d'inscription à l'école d'Escalade Bloc Session

Rentrée 2024/2025

1. **Contactez le secrétariat** du Clas du GLM-Timone (CJA) (caes.glm@dr12.cnrs.fr) pour accord de la prise en charge CAES dans le cadre de la convention 2024/2025.
2. **Retournez** au secrétariat du CLAS la fiche d'inscription activités dûment remplie et signée.
3. **Contactez Bloc Session** pour finaliser l'inscription auprès d'eux.
4. **Mettez à jour** votre dossier CAES sur le site du [CAES du CNRS à la rubrique mon compte](#) dès le 1er Septembre.

Le Clas du GLM-Timone (CJA) **vous confirmera la prise en charge** de l'inscription de votre enfant et son subventionnement CAES (en fonction de votre TD). Toute inscription non signalée auprès du Clas GLM-Timone (CJA) et non validée par ce dernier auprès de BLOC SESSION ne pourra être prise en compte par le CLAS et ne sera pas subventionnée par le CAES.

Important : la cotisation annuelle individuelle et la licence ne sont pas subventionnées par le CAES, elles devront être réglées directement auprès de Bloc Session.